

Ce 18 juin, s'est tenue la dernière réunion de négociation intéressement, Participation et Abondements. Les principales avancées obtenues tout au long des négociations sont :

- Le choix du maintien d'une avance pour 2025 avec une nouvelle procédure à suivre
- Le versement dès le 1er €uro de bénéfice, avec une redistribution de 20% du résultat
- En cas de Résultats exceptionnels, des abondements exceptionnels et une commission de suivi sont prévus.

Nos 3 tableaux ci-dessous résument l'atterrissage par thème.

L'INTERESSEMENT	CONTENU DE L'ACCORD
SEUIL DE DECLENCHEMENT	Dès le 1er euro de bénéfice
AVANCE	Maintien d'une dernière avance en 2025 qui sera versée en octobre ou novembre si le salarié en fait la demande selon la nouvelle procédure à venir. Fin de l'avance dès 2026.
MONTANT DE L'ENVELOPPE	Pourcentage fixe de 12% du Résultat de l'UES COVEA Au delà de 700 millions de Résultat + 2% supplémentaires versés si 3 objectifs collectifs & cumulés sont atteints ou 1% si 2 critères dont le premier sont atteints : • Baisse du Ratio Combiné non vie dans la cible de CAP 98 • Augmentation du portefeuille vie • Augmentation de la réparabilité Auto
PLANCHER D'INTERESSEMENT	45.000€ annuel pour la durée de l'accord
ABSENTEISME	Vos absences maladies impactent le montant de votre intéressement individuel (75% du montant garanti en cas de longue absence).
PLAFOND DE L'ENVELOPPE	INTERESSEMENT + PARTICIPATION 220 millions d'euros

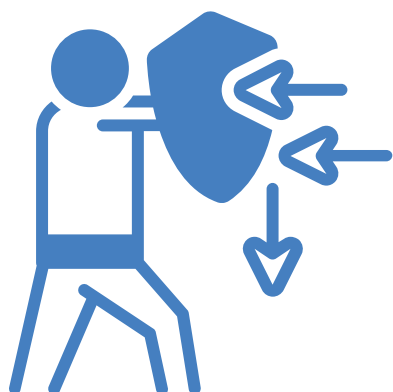
LA PARTICIPATION	CONTENU DE L'ACCORD
SEUIL DE DECLenchEMENT	Dès le 1er euro de bénéfice
PARTICIPATION	Pourcentage fixe de 8% du Résultat de l'UES COVEA
PLAFOND DE L'ENVELOPPE	INTERESSEMENT + PARTICIPATION 220 millions d'euros
LES ABONDEMENTS	CONTENU DE L'ACCORD
PREMIER ABONDEMENT (AU PEG)	<u>L'abondement maximum au PEG pourra varier de 800 à 1200€ :</u> ➔ Jusqu'à 800€ d'abondement potentiel garanti • 600€ placés génèrent 600€ d'abondement brut • 1300€ ou plus, placés génèrent 800€ d'abondement maximum brut De nouveaux critères ont été ajoutés à ce nouvel accord: • Si les résultats du groupe sont supérieurs à 700 millions après déduction de l'Intéressement et de la Participation : + 100€ d'abondement • Si l'Absentéisme global baisse par rapport à l'année précédente + 100€ d'abondement potentiel ➔ Si l'un des deux critères est atteint : 900€ d'abondement brut versés à condition de placer 1800€ ou plus, ➔ Si les deux critères sont atteints : 1000€ d'abondement brut, à condition de placer 2300€ ou plus. • Si le Résultat brut est de 1,4 milliards ou plus, l'abondement maximal sera de 1200€ (soit + 200€ d'abondement potentiel), à condition de placer 3300€ ou plus.
SECOND ABONDEMENT (AU PERECOL)	<u>L'abondement maximum au PERECOL pourra varier de 1000 à 1100€ :</u> • Jusqu'à 1000€ d'abondement potentiel garanti 800€ placés génèrent 800€ d'abondement brut 1300€ ou plus, génèrent 1000€ d'abondement brut • Si plus de 1,4 milliards de Résultat Brut : + 100€ d'abondement potentiel 1800€ ou plus, génèrent 1100€ d'abondement brut
TROISIEME ABONDEMENT (AU PERECOL)	<u>L'abondement maximum au PERECOL reste à 1000€ :</u> • 1 jour placé génère 100€ d'abondement brut • 10 jours placés génèrent 1000€ d'abondement brut Modification du prélèvement social du 3ème abondement si le salarié en fait la demande.

La CFTC a revendiqué et obtenu:

- le déclenchement dès le 1er €uro de versement de résultat.
- Une base de versement de 12% du Résultat brut pour l'intéressement et 8% pour la Participation
- Une dernière avance pour les salariés qui le souhaitent en octobre ou novembre 2025
- La possibilité de choisir si les cotisations salariales seront prélevées du salaire ou du montant épargné pour le troisième abondement.



Nous avons été partiellement entendus :



- Le plafond de redistribution sera de 220 millions d'€uros montant jamais atteint jusqu'à présent.
- L'absentéisme individuel impactera le montant de votre prime d'intéressement cependant 75% de l'intéressement plancher pour un salarié absent toute l'année en longue maladie
- Un plancher à 45000€ qui garantit une prime d'intéressement revalorisée pour les plus bas salaires.
- Des abondements évoluant entre 800 et 1200€ sur le PEG

NOUS REGRETTONS le maintien de la baisse de l'abondement au PEG en fonction de l'Absentéisme global qui est, à juste titre, vécu comme une punition collective.

**Les élus de la CFTC le rappelle :
NOUS NE DECIDONS PAS DE TOMBER MALADE!**



Face aux avancées obtenues, la CFTC sera signataire des accords proposés pour éviter l'application du minimum légal.